



# Journée d'étude





Jeudi 23 avril 2026  
Cité des Congrès - Nantes

# QUIZ INTERACTIF

**Première séquence autour  
de la Communication**

# Parmi ces phrases quelles sont celles qui sont réellement parues dans la presse ?

Q1

- « **Santé au travail : la modernisation est engagée** » / [Protection Sociale Information](#) 
- « **Le nouveau modèle des SPSTI a commencé à s'installer en 2023. Selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, leur activité progresse sur l'ensemble de leurs missions** » / [Harmonie Santé](#) 
- « **Les Rencontres Santé Travail m'ont fait comprendre dans quelles mesures les services proposés vont au-delà de la simple médecine du travail telle qu'on se la figurait** » / [Un chef d'entreprise dans Le Courrier vendéen](#) 
- « **En coulisses, représentant patronaux et syndicaux questionnent les conditions d'agrément de ces deux jeunes acteurs (Prévenir et Sano)** » / [Médiapart](#) 
- « **Les SPSTI : experts en prévention, dompteurs de risques et super-héros discrets de l'entreprise** » / Le Canard Préventif

# Stéréotype 1

**« Les SPSTI peinent à mettre en œuvre la réforme de 2021, les résultats ne sont pas là. Il faut les supprimer »**

# Parmi ces chiffres sur l'activité des SPSTI en 2024, lesquels sont officiels ?

Q2

❑ **707 000 préconisations d'aménagement de postes, soit + 30 % en 2 ans**

➤ [Page 63](#) - Rapport DGT « *L'activité des services de prévention et de santé au travail en 2024* » 

❑ **186 000 orientations vers des partenaires du maintien en emploi, soit +30 ans en 1 an**

➤ [Page 63](#) - Rapport DGT « *L'activité des services de prévention et de santé au travail en 2024* » 

❑ **780 000 actions en milieu de travail, soit +11% en 2 ans**

➤ [Page 41](#) - Rapport DGT « *L'activité des services de prévention et de santé au travail en 2024* » 

❑ **8,1 millions de visites réalisées, soit +4% en 1 an**






➤ [Page 47](#) - Rapport DGT « *L'activité des services de prévention et de santé au travail en 2024* » 

❑ **4,82% d'augmentation du coût moyen per capita**

❑ **100% de SPSTI ayant été audités ont été certifiés**

## Info ou intox ?

---

- ❑ **« Les SPSTI ont engagé une modernisation très significative à la suite de la loi du 2 août 2021 »** [Rapport IGAS – L’innovation en santé au travail – Page 14 – Tome 1](#) 
- ❑ **« Les scores augmentent significativement quelle que soit la catégorie des services entre 2022 et 2023 »** [Rapport IGAS – L’innovation en santé au travail – Page 56 – Tome 1](#) 
- ❑ **« Il y a tout lieu de penser que la situation s’est améliorée en 2023, puis en 2024 et qu’elle continuera de s’améliorer à l’avenir »** [Rapport d’information - Commission des Affaires Sociales de l’Assemblée nationale sur la mise en application de la loi du 2 août 2021 - n° 997](#) 
- ❑ **« Nous souhaitons saluer l’effort constant entrepris par les SPSTI et l’engagement total de l’ensemble des professionnels de santé au travail et des conseils d’administration paritaires dans cette transformation de long terme »** [Courrier de Catherine VAUTRIN, Astrid PANOSYAN-BOUVET et Yannick NEUDER aux partenaires sociaux](#) 
- ❑ **« Les SPSTI sont des partenaires indispensables et à l’écoute des DRH de ce pays »** Audrey RICHARD, Présidente de l’ANDRH
- ❑ **« Cette offre [socle] concerne les services de santé au travail interentreprises qui sont les premiers acteurs de proximité des entreprises. »** [Les partenaires sociaux signataires de l’ANI de 2020](#) 

# A quels enjeux de société les SPSTI contribuent-ils ?

---

Santé mentale 

Vieillesse et travail 

Cancers et Maladies chroniques 

Handicap 

Protection des comptes sociaux 

Santé globale 

Promotion de l'activité physique 

# Stéréotype 2

« Dans les entreprises personne n'est satisfait de son SPSTI ; on entend que des plaintes »

# Taux d'entreprises répondantes se déclarant satisfaites ou très satisfaites de leur SPSTI (source IGAS)

---

**71 %** [Rapport IGAS – L'innovation en santé au travail – Page 35 – Tome 1](#) 

**56%**

**28%**

**82%**

**98%**

Quand les entreprises et les salariés bénéficient d'un service de leur SPSTI dans l'année le taux de satisfaction monte à quel niveau en moyenne (source Présanse):

92% pour les salariés 

90% pour les entreprises 

**65 % pour les salariés**

**63 % pour les entreprises**

# Stéréotype 3

**« Il faut plus de concurrence entre les SPSTI pour stimuler l'innovation et la performance »**

## Là où les SPSTI sont en concurrence (vrai/faux) :

---

Les entreprises ont le choix de leur Service

Les cotisations sont plus faibles que la moyenne nationale

Les SPSTI sont objectivement plus innovants

Les salaires des médecins ont tendance à baisser

## Si l'activité des SPSTI devenait une activité marchande :

---

- Les entreprises demanderaient toutes un accompagnement pour réaliser leur DUERP et s'engager dans la prévention
- Les salariés, en fonction de leurs expositions à certains produits, demanderaient spontanément un suivi post exposition
- On pourrait acheter son inaptitude
- Les SPSTI concurrents se concerteraient et s'attacheraient à ne laisser aucune entreprise et aucun salarié de côté, même quand ça n'est pas rentable
- Il y aurait plus de médecins du travail
- Les SPSTI marchands contribueraient gratuitement à la veille sanitaire assurée par l'Etat et l'Université

# Stéréotype 4

**« Les SPSTI ont un monopole, c'est scandaleux ! »**

**Pourquoi chaque entreprise française peut trouver un SPSTI proche de chez elle et avoir accès à un médecin du travail ? Parce que (vrai/faux) :**

- La nature est bien faite**
- Le nombre de médecins du travail et de chaires de médecine du travail ont doublé en 10 ans**
- Les SPSTI sont agréés pour une compétence géographique donnée qui les obligent à accepter toute demande d'adhésion sur leur périmètre**
- Les compétences géographiques des SPSTI données par l'Administration dans le cadre de l'agrément couvrent l'ensemble du territoire national**
- La loi et l'accord interprofessionnels des partenaires sociaux l'exigent**

# En France, combien de centres de consultation dans les SPSTI ?

---

Q10

8 700 

2 500

7 200




Il n'y a plus de centre, tout se fait en 100% téléconsultation

# Stéréotype 5

**« Les SPSTI sont complètement Has been ! »**

## Parmi ces affirmations quelles sont celles qui sont vraies ?

---

- La possibilité de prise de rendez-vous en ligne pour certaines visites est généralisée dans les SPSTI
- Chaque SPSTI peut mettre à disposition des salariés une application mobile disponible 24H/24 pour initier leur parcours de prévention 
- La téléconsultation est une modalité à l'œuvre dans les SPSTI 
- L'IA intègre progressivement tous les logiciels métiers des SPSTI
- Les IGAS ont écrit page 14 de leur rapport : «Les SPSTI innovent en s'adaptant à des réformes profondes à un rythme soutenu» 
- Tous les SPSTI disposent d'un portail « adhérents » et d'un portail « salariés »
- Il existe des modèles plus performants en dehors des SPSTI qui ont fait la démonstration de leur efficacité à grande échelle

# **Stéréotype 6**

**« Les SPSTI facturent 500 euros la visite ; c'est du racket ! Où passe l'argent ? »**

# Parmi ces affirmations sur les visites réalisées en 2024 par les SPSTI, lesquelles sont vraies à l'échelle nationale ?

Q12

- Les visites périodiques représentent environ 40% des visites réalisées
- Les visites les plus fréquentes sont les visites d'embauches
- Il y a plus de visites à la demande que de visites périodiques
- Les salariés bénéficient dans les faits d'une visite tous les 5 ans
- Plus d'un tiers des salariés déclarés est vu dans l'année, soit environ 6,6 millions de personnes
- Les infirmiers de santé au travail font plus de visites que les médecins du travail

## Parmi ces affirmations lesquelles sont vraies ?

---

- 37% des SPSTI affichaient un résultat d'exploitation négatif en 2024**
- La politique tarifaire du SPSTI est approuvée par l'assemblée générale des adhérents**
- La cotisation est encadrée par un « tunnel de cotisation » fixé chaque année par l'Etat**
- Environ 75% du budget d'un SPSTI est consacré aux salaires et charges**
- Les administrateurs des SPSTI sont rémunérés**
- Les SPSTI reçoivent des dotations de l'Etat qui leur assurent leur équilibre financier**
- Le produit d'exploitation moyen (HT) par salarié suivi a progressé de moins de 1% entre 2023 et 2024**

# Depuis la réforme de 2021, quels sont les éléments qui ont eu un impact objectif sur les charges d'exploitation des SPSTI

Q14

La certification obligatoire – spéc 2217

La signature systématique des avis d'aptitude par le salarié

La prise en compte des situations de multi-emploi

L'obligation de former au moins 250h tous les infirmiers en santé au travail

L'obligation de former des professionnels de santé aux risques liés aux rayonnements ionisants

La montée en puissance des systèmes d'information et de leur sécurité

Tous les allègements réglementaires parallèles

**Nos messages**

# Parmi ces punchlines, lesquelles êtes-vous prêts à vous approprier (sondage) – Partie 1

---



- « La prévention est un droit partout, pas un service à la carte, là où c'est rentable »**
- « En matière de prévention, la stabilité est une condition de la performance »**
- « La libéralisation des SPSTI créera des orphelins de la prévention »**
- « Toute innovation n'est pas un progrès »**
- « Agir en santé au travail en se résume pas à accéder à une plateforme numérique »**
- « Sans ancrage dans l'entreprise, la prévention reste virtuelle »**

## **Parmi ces punchlines, lesquelles êtes-vous prêts à vous approprier (sondage) – Partie 2**

---



- « La santé au travail on l’essaye, on l’adopte »**
- « Les SPSTI ne coûte rien à l’Etat, au contraire, leur action de prévention allège les coûts sociaux »**
- « Ce qui coûte cher, ce n’est pas la prévention, c’est son absence »**
- « Les progrès de la prévention via les SPSTI, ce n’est plus une promesse, ce sont des résultats »**
- « Les SPSTI contribuent à la performance sociale et économique des entreprises »**



# QUIZ INTERACTIF

**Seconde autour du Plan  
d'Orientations et d'Actions  
(POA) de Présanse**

Quel est le nom de votre association dont l'assemblée générale se tiendra demain ?

---

Q1

Présance

Présanse

Présence

Pré sens

Le CISME

## Représentativité de Présanse

---

En 2025, Présanse a été de nouveau reconnue par le Ministère du travail organisation professionnelle d'employeurs représentative des SPSTI pour négocier leur convention collective. Cette représentativité est mesurée :

Tous les 4 ans

Tous les ans

Tous les 6 ans

Quand la Direction Générale du travail le décide

# De quelles ressources disposez-vous pour vous aider dans vos démarches d'amélioration continue et de certification

Q3

## Plusieurs réponses possibles

- Outil d'autoévaluation et grilles de lecture du référentiel
- Propositions d'éléments de preuve possibles pour répondre aux critères de certification
- Guide pour l'élaboration, la conduite et l'exploitation des enquêtes de satisfactions
- Récapitulatif des données chiffrées demandées par le référentiel de certification ainsi que d'éventuels repères pour fixer des objectifs à atteindre
- Pratiques issues des SPSTI certifiés de niveau 3 pour soutenir l'amélioration continue
- Des pochettes surprises contenant des certificats de niveau 1, 2 ou 3

# De quelles ressources disposez-vous pour vous aider dans le développement de vos systèmes d'information

Q4

## Plusieurs réponses possibles

- Cahier des charges des fonctionnalités du logiciel métier d'un SPSTI et cahier de recette associé
- Cahier des charges fonctionnel pour la mise en place d'un système national permettant de connaître en temps réel la situation d'un salarié au regard de son suivi quel que soit le logiciel métier utilisé
- Guides et webinaires de mise en œuvre pour l'utilisation de l'Identité Nationale de Santé, l'identitovigilance, les messageries sécurisées, les thésaurus harmonisés en SPSTI
- Outil d'analyse des coûts informatiques
- Outil d'aide à la cybersécurité
- Clauses types pour sécuriser les contrats avec les éditeurs de logiciels
- Cas d'usage recourant à l'intelligence artificielle
- Une hotline ouverte 24h/24 intitulée : « *Avez-vous essayé d'éteindre et de rallumer ?* »

# De quelles ressources disposez-vous pour guider votre politique RH ?

Q5

Plusieurs réponses possibles

- Des fiches de fonction types reprenant la dernière classification conventionnelle
- Voies d'accès de la spécialité « médecine du travail »
- Kit de communication à destination de l'ANDRH
- Analyse d'impact de l'usage de l'IA sur les emplois et les compétences
- Référentiel métiers et compétences actualisé tenant compte de la nouvelle classification
- Canevas d'entretiens individuels stabilisé
- Définition de poste de l'infirmier en pratique avancée en santé travail
- Fiche de fonction d'une infirmière « révolutionnaire »
- Fiches pratiques à destination des infirmiers en santé au travail pour les aider dans leurs fonctions

# De quelles ressources disposez-vous pour guider vos choix en matière de gestion et de cotisations ?

Q6

Plusieurs réponses possibles

- Liste partagée d'items de facturation avec leur définition en vue d'une harmonisation
- Modèle de facture pour les SPSTI
- Repères de gestion permettant d'objectiver les choix budgétaires et les niveaux de cotisation auprès des parties prenantes.
- Argumentaire chiffré permettant d'expliquer le contenu de l'offre socle, et les impacts des évolutions réglementaires sur les cotisations.
- Webinaire sur une approche partagée des modalités de cotisations pour les SPSTI
- Fonds directs d'un assureur santé
- Préconisations sur les modalités de facturation aux situations particulières (déclaration de fin d'année, intérimaires, etc.)

# De quelles ressources disposez-vous pour guider l'élaboration et la présentation de votre offre de services ?

Q7

Plusieurs réponses possibles

- Catalogue de services en version numérique qui traduit en des termes partagés la définition réglementaire de l'ensemble socle de services
- Kit pour décliner l'offre socle en tout numérique
- Liste de solutions disponibles (outils, modèles d'organisation, partenariats) sur une plateforme numérique
- Simulateur de charge pour évaluer les ressources humaines nécessaires à la réalisation des missions et en fonction de critères comparables au sein du réseau
- Etudes de cas et webinaire pour la promotion des leviers d'efficience favorables à l'effectivité de l'offre de services.
- Recueil de pratiques reproductibles favorables à l'accompagnement des ETT

# De quelles ressources disposez-vous pour nourrir la communication de votre Service en cohérence avec celle du réseau ?

Q8

Plusieurs réponses possibles

- Cartographie des messages**
- Éléments de langage pour exprimer les positions du réseau et exprimer la réussite des SPSTI**
- Plaquette « Les progrès de la prévention...en chiffres »**
- Bulletins trimestriels Santé-Travail à l'attention de l'environnement des SPSTI** (parlementaires, Partenaires sociaux etc.)
- Supports de diffusion pour le réseau LinkedIn** (Chiffres de la semaine etc.)
- Séries vidéo – « Les succès de la prévention »**
- Une mascotte représentant un chaton bleu casqué**

# De quelles ressources disposez-vous pour orienter votre activité de prévention de la désinsertion professionnelle ?

Q9

Plusieurs réponses possibles

- Indice partagé de prévention de la désinsertion professionnelle (IRDP) élaboré par le CHU d'Angers dans sa première version**
- Parcours types de maintien en emploi de personnes en situation de handicap**
- Caméra intelligente qui détermine les capacités restantes d'un salarié à partir d'une capture vidéo**

# De quelles ressources disposez-vous pour aborder l'usage de l'IA dans votre Service ?

Q10

Plusieurs réponses possibles

- Webinaire de sensibilisation à l'usage de l'IA en SPSTI**
- Cartographie des cas d'usages possibles pour aborder et prioriser**
- Liste de cas d'usage à valeur ajoutée reproductibles**
- Veille sur les usages de l'IA dans le secteur sanitaire**
- Charte pour un usage raisonné de l'IA en SPSTI**
- Un agent IA qui développe l'IA dans votre Service**

# De quelles ressources médico-techniques disposez-vous pour la pratique de vos équipes pluridisciplinaires et pour éviter de les recréer dans votre Service ?

Q11

## Plusieurs réponses possibles

- Guide « Risque chimique – examens complémentaires à prescrire »
- Fiches Actions en Toxicologie (FATox)
- Fiches Médico-Professionnelles (ordonnances de prévention pour 1500 métiers)
- Kit et webinaire pour la prévention des conduites addictives
- Thésaurus harmonisés et aides à la saisie
- Diaporamas des Journées Santé Travail de Présanse (partage de pratiques reproductibles)
- Solution pour délivrer l'offre socle sans médecin du travail



**pré**  **se**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL